

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN EXPERT APRES-VENTE AUTOMOBILE



Minutieux, vous avez de bonnes capacités de raisonnement, vous aimez l'électronique et le travail de précision.

Etre technicien expert après-vente automobile, c'est intervenir sur des équipements sophistiqués de haute technologie, comprendre, analyser et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique.

FORMATION :

>> Objectifs :

Vous former aux techniques professionnelles qui vous permettront :

- d'assurer la maintenance préventive et corrective :
 - des moteurs thermiques et équipements périphériques,
 - d'ensembles mécaniques,
 - de systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques
- de poser des accessoires sur véhicules,
- d'intervenir sur véhicules électriques et spécifiques ou sur systèmes GPL ou GNV ou sur équipement nécessitant une habilitation,
- d'organiser et gérer leurs interventions.

>> Durée et domaines d'enseignement :

La formation dure de 13 à 15 mois dont 675 heures en centre de formation.

>> Programme de formation :

Modules	
<ul style="list-style-type: none">• Méthodologie de mesure : 7 h• Méthodologie de contrôle : 56 h• Méthodologie de diagnostic : 56 h• Méthodologie d'intervention sur systèmes spécifiques : 49 h• Gestion moteur essence niv.1 et 2 : 70h• Gestion moteur Diesel niv.1 et 2 : 70 h• Diagnostic et intervention sur systèmes mécaniques : 28 h• Diagnostic et intervention sur trains roulants : 7 h• Climatisation régulée : 14 h• Environnement professionnel : 35 h	<ul style="list-style-type: none">• Transmission pilotée : 42 h• Suspension et direction pilotées : 14 h• Système de gestion de stabilité du véhicule : 21 h• Pose d'accessoires : 7 h• Gestion et organisation de l'activité : 14h• Diagnostic et intervention sur motorisation : 21h• Diagnostic et intervention sur véhicules électriques et hybrides : 28 h• Relation service : 21 h• Régulation pédagogique, tutorat, formation technique : 56 h• Epreuves : 59 h

Validation du CQP par des évaluations en cours de formation et par un examen final.

RECRUTEMENT :

- En priorité dans le cadre du contrat de professionnalisation, jeunes âgés de 16 à 25 ans et demandeurs d'emploi **titulaires d'un diplôme technologique ou professionnel de niveau IV : Bac Professionnel Maintenance Automobile option A**
- Tests d'aptitude et de motivation

RECHERCHE D'ENTREPRISE :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne vous informe sur les métiers de l'artisanat et sur les formations en apprentissage. Elle vous accompagne pour la recherche d'une entreprise et la réalisation de vos démarches liées au contrat d'apprentissage.

Ecole
Supérieure
des **M**étiers



ECOLE SUPERIEURE DES METIERS
Centre de Formation en Alternance
Chemin de la Pyramide - BP 25
31601 Muret cedex 1
Tél : 05 62 11 60 60
www.cm-toulouse.fr



Pour vous aider dans votre orientation :
le Centre d'Aide à la Décision : Tél : 05 61 10 47 64

Renseignements formations à l'ESM Muret :
Tél : 05 62 11 60 60 - Mail : esm@cm-toulouse.fr